

## Un exemple de coopération dans la mise en place de la politique de développement d'une fédération

### Ligue du Centre de Handball / Acteurs du dispositif DLA du Centre

Contexte : La Fédération Française de Handball (FFHB) s'est très tôt engagée sur la voie de la professionnalisation au travers de la **démarche DFE : « Développement-Formation-Emploi »**. Son objet est d'assurer les conditions du développement quantitatif et qualitatif du handball en professionnalisant les structures (Clubs, Comités et Ligues) ainsi que leurs cadres dirigeants (bénévoles et salariés). Cette démarche les amène progressivement à :

- concevoir, formaliser et conduire leur propre projet associatif,
- se structurer,
- manager leurs ressources humaines (bénévoles et salariés),
- diversifier et valoriser leurs activités,
- générer des financements,
- pérenniser leurs emplois ou en créer de nouveaux.

Diagnostic & Problématique : Consciente du besoin d'**accompagner ses clubs dans leur structuration pour favoriser leur développement**, la ligue du Centre de Handball a mis en place au sein de sa structure une « cellule opérationnelle » DFE, déclinaison régionale de la politique fédérale du même nom. La finalité de cette démarche est de « se mettre au service des structures qui font le handball au quotidien » en leur apportant une aide, un accompagnement, des outils, des méthodes leur permettant de mieux se structurer, fonctionner et se développer.

Définition de l'action : La Ligue du Centre de Handball organise et conduit, sur le premier semestre 2006, une formation **gratuite** « des acteurs du Handball ». Cette formation met l'accent sur la nécessaire **prise de recul** des participants vis-à-vis de leurs activités sportives quotidiennes. Elle favorise ainsi **la réflexion, l'échange et le retour sur eux-mêmes**. A partir de là, un **développement mesuré, selon leurs souhaits, leurs ressources, leurs valeurs, etc.** peut être envisagé.

Objectifs : Cette formation vise donc à donner les moyens aux clubs associatifs de handball de :

1. **Faire le point** sur leurs forces et leurs faiblesses,
2. **Mieux connaître leur environnement** politique, territoriale, sociologique,
3. **Construire leur projet associatif**,
4. **Consolider** et/ou **diversifier leurs activités**,
5. **Structurer** et **organiser leur fonctionnement**,
6. **Pérenniser leur(s) emploi(s) ou en créer de nouveaux**.

A l'issue de cette formation, chaque structure doit avoir **formalisé son projet associatif** et dessiné des **actions de développement concrètes**.

Déroulé : Les 18 structures (6 comités départementaux – 12 clubs) à s'être engagées dans ce projet, parmi lesquelles 15 sont déjà employeurs, participent aux 5 sessions suivantes (2 jours par session), chaque module correspondant à un des 5 objectifs cités ci-dessus :

#### Module 1 : le positionnement

« Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche DFE, la Fédération a rapidement mesuré l'intérêt et la nécessité de construire, à l'échelon territorial (régions et départements), de forts partenariats avec les instances et les acteurs locaux impliqués dans le développement, la professionnalisation et l'accompagnement des structures associatives sportives. A ce titre, elle se veut mobilisatrice et fédératrice des compétences locales. En effet, le champ du sport, plus que tout autre secteur, nécessite de capitaliser les expertises, celles généralistes, comme celles spécifiques à chacune des disciplines ou familles d'activités sportives, de partager les expériences vécues, de mutualiser les ressources humaines, de globaliser les moyens matériels et financiers, etc. La coopération avec le dispositif DLA/C2RA, dans les régions et départements engagés dans la démarche DFE, est, dans ce sens, plus qu'exemplaire. »

*Bruno ROLAND, Responsable  
« Développement-Formation-Emploi »  
à la FF Handball*

> Bilan de compétences : s'auto-évaluer

### **Module 2 : l'environnement**

> Comprendre l'environnement du sport en 2005 : sport et territoire, pratique sportive, VAE, emploi sportif, etc.

### **Module 3 : le projet**

> Méthodologie de projet, présentation des outils (en particulier ceux conçus et/ou mutualisés par la FF Handball)

### **Module 4 : développer et diversifier**

> Présentation des 4 grandes stratégies de développement et de diversification des activités

### **Module 5 : ressources humaines**

> Management, développement des compétences, création d'un emploi

Il s'agit d'une **formation souple** : C'est le club qui entre en formation et non une personne. Ainsi, durant le cursus de formation, des acteurs différents du club peuvent intégrer les différents modules.

#### ***Programme module 3***

##### *Samedi 13 mai*

9h30 : Accueil

10h00 : Un projet : pourquoi? Comment? - *Thierry GAILLARD (CTS Ligue du Centre)*

11h30 : Le "Dispositif Local d'Accompagnement" et diagnostic - *Hélène AVICE (chargée de mission DLA 37)*

12h30 : Repas

14h00 : Le guide du développeur - *Thierry GAILLARD (CTS Ligue du Centre)*

17h00 : Fin des travaux

18h00 : Promenade en bateau sur la Loire - *Pierre Henri LAVERAT (président CD 37)*

19h30 : Repas

20h45 : Match St Cyr THB - AS St Ouen l'Aumône en N1M

##### *Dimanche 14 mai*

9h00 : Mesurer son "utilité sociale" - *Thierry GAILLARD (CTS Ligue du Centre)*

12h00 : Repas

13h30 : Construire son projet : méthode et calendrier - *Thierry GAILLARD / Equipe d'accompagnants DFE*

15h30 : Synthèse

16h00 : Fin des travaux

#### *Axes de coopération Ligue / C2RA-DLA :*

Le C2RA et les 6 DLA sont intervenus à 3 niveaux :

- Un **appui théorique** lors du module 3 sur la mise en place et le suivi du projet associatif,
- A partir du module 3, un **accompagnement individualisé des structures engagées dans la formation**, à distance ou dans l'association. Le DLA peut en effet venir en appui ou en complément sur des besoins spécifiques formulés par une structure.
- Un **soutien financier** à cette action de formation.

D'autre part, sur la vingtaine de structures candidates à cette formation, certaines avaient déjà bénéficié d'un accompagnement DLA à titre personnel. Dès lors, il a été possible de juger, en collaboration avec le DLA, de la pertinence et des opportunités que présentait ce nouvel accompagnement des « acteurs du handball ».

Enfin, **5 autres ligues sont elles aussi engagées** dans la mise en œuvre de la démarche DFE : *le Poitou-Charentes, la Bretagne* et, très prochainement, *la Franche-Comté, la Provence et la Côte d'Azur*.

« Nos bases de coopérations opérationnelles avec la Ligue du Centre de Handball :  
-La conduite commune d'un diagnostic par le chargé de mission DLA et le référent « handball »,  
-La détermination d'un plan d'accompagnement au sein des structures, complémentaire des réunions collectives prises en charge par la Ligue. Ces missions d'appuis, conduites par le référent sur le pilotage du projet, peuvent être complétées par l'apport d'autres prestataires sur des problématiques spécifiques.  
- Le DLA et le C2RA interviennent ponctuellement sur les réunions collectives et la formation des référents pour permettre la traduction concrète des coopérations avec tous les acteurs concernés. »  
*Marie-Clotilde BASTIDE, Chargée de mission au C2RA Centre*

A ce jour, la **ligue du Poitou** a achevé une 1ère session de formation et entame une seconde session en prenant en compte les enseignements de l'année passée. La **ligue de Bretagne** achève quant à elle sa 1ère session et souhaite se donner un peu de temps avant de mettre en place une nouvelle offre (septembre

2006). La **ligue de handball et le C2RA de Franche-Comté** examinent les modalités d'une coopération efficace dans la mise en place de cette formation sur la région.

Enfin, **les ligues de Provence et de Côte d'Azur** construisent les conditions nécessaires à la mise en œuvre prochaine de cette formation (construire l'ingénierie de formation, constituer une équipe de formateurs, les former, trouver des partenaires, ...).

« Le déploiement de la démarche DFE en région Centre, et particulièrement l'offre de formation faite aux structures de handball, a rapidement nécessité d'établir des partenariats convergents et synergiques susceptibles d'assurer la faisabilité du projet et d'optimiser l'objectif de professionnalisation progressive des 18 structures de Handball, clubs et comités départementaux, bénéficiant de cette 1<sup>ère</sup> session de formation. En ce sens, la collaboration avec le C2RA Centre et l'ensemble des 6 DLA de la région est en tout point exemplaire en établissant, au sein d'une convention C2RA - DLA - Ligue, une coopération portant sur :

- 1- la reconnaissance d'objectifs communs au C2RA-DLA et à la Ligue du Centre dans sa démarche DFE,
- 2- l'étude et le choix, en collaboration, des candidatures à l'entrée en formation,
- 3- l'élaboration conjointe et partagée des diagnostics des structures en formation,
- 4- la construction d'un plan d'accompagnement portant sur l'ensemble des problématiques pointées lors du diagnostic,
- 5- la reconnaissance de la Ligue du Centre comme prestataire DLA pour ce qui concerne les problématiques, propres au handball, des structures ayant fait l'objet du diagnostic et nécessitant un accompagnement spécifique. »

*Thierry GAILLARD, Conseil Technique Sportif de la Ligue du Centre de Handball*